

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 avril 2004

42 conseillers présents (55 en exercice / 7 procurations)

PLAN D'ALIGNEMENT ET DE DECLASSEMENT RUE DE DIEPPE / RUE DU 6^{ème} R.I.C.

Lors de la modification du P.O.S. (approuvée par le Conseil Municipal le 7 juillet dernier), l'emplacement réservé n° 13 pour le prolongement de la rue du 6^{ème} R.I.C. jusqu'à la rue de Dieppe a été supprimé.

Il convient donc de faire coïncider le plan d'alignement de la zone concernée avec le P.O.S. modifié, ce qui implique de :

- supprimer l'alignement approuvé de rue qui coïncide avec l'ancien emplacement réservé n° 13 (ce qui équivaut à valider l'abandon du projet de percée de rue),
- déclasser le terrain (148 m² environ) qui a déjà été incorporé dans le domaine public communal (du côté de la rue de Dieppe).

Conformément à la législation en vigueur, le plan d'alignement rue de Dieppe / rue du 6^{ème} R.I.C. a été soumis à une enquête publique prescrite par un arrêté du Maire du 28 octobre 2003.

Au cours de cette enquête, qui a eu lieu du 5 au 23 janvier 2004 inclus, aucune opposition n'a été formulée sur le registre d'enquête.

En conclusion, le commissaire enquêteur a émis le 2 février 2004 un avis favorable au projet de plan d'alignement et de déclassement rue de Dieppe / rue du 6^{ème} R.I.C.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'avis du commissaire enquêteur, approuve le plan d'alignement et de déclassement tel qu'il a été établi.

P.J. : 1 plan du projet

**CERTIFIÉ CONFORME
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE LE 15 avril 2004**

(Loi du 2.3.1982 mod. Art. 17)
Le Maire



Affiché du 17.04.2004

L'adjoint délégué
C. ECKERT

 Partie à déclasser du
domaine public communal
148m2 environ

— Alignement approuvé de rue
- - - Alignement proposé de rue
- x - x - Alignement approuvé à supprimer

